Le Syndicat CGT du Luberon et des Monts de Vaucluse

À

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics

Le 12 novembre 2026

Objet : Préavis de grève reconductible pour la journée du 17 novembre 2026 inclus couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, des établissements publics, du logement social, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie sur le territoire du Syndicat

Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement a montré son plus profond mépris des travailleurs en augmentant le SMIC de 5 euros net.

Nous ne faisons pas l'aumône !

Cela n'améliorera pas la situation des 850 000 fonctionnaires territoriaux rémunérés en dessous du SMIC.

Avec 1,6 millions de personnes mobilisées dans le mouvement social initié par notre jeunesse et qui perdure, nous aurions pu croire que le gouvernement reverrait son Projet de Loi de Finances et son Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale.

Eh bien non, en réponse : la conférence sociale.

Miettes pour les travailleurs, patience pour la jeunesse consultée et pour la fonction publique ? Ne nous berçons pas d'illusions. Le budget des collectivités territoriales diminue, donc notre point d'indice, nous vous laissons imaginer.

Pourtant de l'argent il y en a puisque les 500 personnes les plus riches détiennent 45 % du PIB de la France contre 20 % en 2017.

Les projets de budget 2027 proposent encore plus d'exonération pour nos chers milliardaires et encore plus d'efforts aux travailleurs, étudiants, retraités….

Et oui ! Toujours moins de remboursements des médicaments, prestations sociales gelées, suppression d'exonération et création d'un plafond de ressources pour les retraités…

Jusqu'où ira ce gouvernement pour « engraisser » ces milliardaires ?

Syndicat des Territoriaux du Luberon et des Monts de Vaucluse
128 Chemin des Vieilles Vignes – Parc d'Activités le Revol – 84240 La Tour d'Aigues
Courriel : txcgtletmv@gmail.com

Pour couronner ces propositions injustes, austères, la Cour des Comptes propose de geler l'avancement de grade et la promotion interne des fonctionnaires faisant fi du droit à la carrière garantie dans le Code Général de la Fonction Publique.

Nous n'en attendions pas moins de celle qui a contribué largement à la casse de notre statut par la loi du 6 août 2019.

Nous ne serons pas votre variable d'ajustement.

Agents des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics, nous sommes au plus près des citoyens et chaque jour, à travers nos missions, nous répondons à leurs besoins avec le peu de moyens que l'on nous donne et la dégradation manifeste de nos conditions de travail.

De nombreuses enquêtes, études montrent aujourd'hui la souffrance au travail des fonctionnaires que vous opposez sans cesse au secteur privé quand vous ne les faites pas passer pour des fainéants ou des nantis.

Votre statut de puissance publique vous exonère d'amendes que des entreprises privées devraient acquitter si elles employaient, dans ces conditions ses personnels.

Nous refusons d'être sacrifiés cette fois encore et nous exigeons respect et considération à travers nos revendications :

- Augmentation immédiate du point d'indice à 6.5 euros et indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation
- Retrait du jour de carence et de la rémunération à 90 % du traitement en cas de maladies
- Création d'emplois statutaires, titularisation des contractuels et résorption de la précarité
- Effectifs suffisants pour faire face à la charge de travail découlant de l'augmentation des besoins de la population et préservation de notre santé (usure professionnelle prématurée)
- L'annulation de la mesure de plafonnement des recettes du CNFPT indiquée dans le projet de loi de finances 2027, déjà mise en œuvre sur 2026
- Egalité femmes/hommes salariale avec la mise en place d'une réelle politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ainsi que la mise en place d'un droit à la santé hormonale.

Pour le Syndicat

Madeleine SAMBATI

Secrétaire Générale

Syndicat des Territoriaux du Luberon et des Monts de Vaucluse
128 Chemin des Vieilles Vignes – Parc d'Activités le Revol – 84240 La Tour d'Aigues
Courriel : txcgtletmv@gmail.com